



COMMUNIQUE
Formation en Mastère professionnel en
Gestion de l'information et des documents numériques
Régime LMD
2018/2019

L'Institut Supérieur de Documentation de Tunis ouvre une formation en Mastère professionnel en **Gestion de l'information et des documents numériques**.

Début des cours : 18 septembre 2018.

Capacité d'accueil : Le nombre de places est limité à 30.

Conditions de candidature :

Peuvent présenter leur candidature :

- Les candidats titulaires d'une licence appliquée ou d'une licence fondamentale régime LMD, ou d'une maîtrise de l'ancien régime, délivrées par l'ISD ou d'un diplôme équivalent.
- Les professionnels ayant une licence ou une maîtrise et exerçant dans le domaine de la documentation, de la bibliothéconomie et de l'archivistique (le nombre de places est limité).
- Les candidats étrangers après accord du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et sur étude du dossier.

Autres pré-requis

L'accès au Mastère est ouvert aux étudiants ayant :

- des compétences en technologies de l'information et de la communication ;
- une compétence en langues (français et anglais).

Dates importantes

- **Du 10 juillet au 10 août 2018** : préinscription en ligne (https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe4E7R2sGF_FGghHnZuRMFFv331Y_CWT9w1jxwn0iyU_Fep8Aw/viewform?c=0&w=1&usp=mail_form_link)
- **14 août 2018** : Mise en ligne et affichage de la liste des candidats présélectionnés.
- **Du 16 au 27 août 2018** : Dépôt des dossiers des candidats présélectionnés en format papier directement à l'ISD ou par voie postale à l'adresse suivante : ISD, Université de la Manouba, Campus universitaire de la Manouba, (Candidature Mastère GIDN), 2010 Manouba, Tunisie)

Documents à fournir :

- Un formulaire de candidature dûment rempli à télécharger du site de l'ISD ou à retirer du bureau d'ordre de l'ISD.
- Une copie du diplôme du baccalauréat.
- Une copie du diplôme de la licence ou de la maîtrise, et de la décision d'équivalence s'il s'agit d'un diplôme étranger.
- Une copie des relevés des notes des années d'études universitaires.
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- Un curriculum vitae détaillé du candidat.
- Deux enveloppes timbrées en recommandées, avec l'adresse du candidat.
- Deux photos d'identité.

Les dossiers arrivant hors délais ou incomplets ne seront pas traités.

Conditions d'admission :

Les candidats seront sélectionnés après examen de leurs dossiers de candidature suivi d'**un entretien oral**.

La liste des candidats admis sera annoncée sur le site de l'Institut.